

# Le Mensuel

## DE POMPIGNAC

### TRAVAUX



Vous avez constaté que des travaux sont en cours avenue des Trois Lieues à Tresses, entre la gendarmerie et le rond-point de Sénailhac. Ces travaux dureront jusqu'en juin 2015. Des déviations, au tracé variable suivant l'avancée des travaux, permettent et permettront de contourner le chantier.

> **DÉTECTEUR DE FUMÉE // obligatoire dès le 8 mars : rappel.** Tous les lieux d'habitation (*appartement, maison*) devront être équipés au minimum d'un détecteur de fumée normalisé, au plus tard le 8 mars 2015. L'Espace Citoyen peut vous aider dans son installation (*Mairie : 05 57 97 13 00*).

> **FRELONS ASIATIQUES : LA BONNE ADRESSE.** Une réunion d'informations sur les frelons asiatiques aura lieu le samedi 7 mars à 10h à la Maison des Solidarités (*et non des Associations comme nous l'avions noté dans le précédent Mensuel*), présentée par M. Dubourdieu, président de l'AFAV (*Association Frelon Asiatique Vespa Velutina*).

> **ESPACE CITOYEN // Mercredi Passion : "Saint-Jacques".** Tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois, le "Mercredi Passion" de l'Espace Citoyen propose un temps d'échange où un Pompignacais présente une activité qui le passionne. Ce mercredi 4 mars à 15h, Maryse Lados présentera les 5 étapes girondines (*de 10 à 20 km/jour*) du Chemin de Compostelle. Elle donnera des conseils avisés aux marcheurs en bonne santé désireux de partager un bout de route. Denise Lacaze, marcheuse chevronnée viendra vous faire part de son expérience "Jacquaire". Ultraïa ! Maison des Solidarités, 19 avenue de la Mairie.

### À LA UNE

## UN CENTRE BOURG EN COMMUNE RURALE SUR LA BONNE VOIE



Aboutissement d'un long cheminement méthodique l'aménagement de notre centre bourg est maintenant bien parti.

La nouvelle école maternelle, lui donne son point d'équilibre. Plus tard se construira en continuité la nouvelle école élémentaire. A côté seront édifiés les nouveaux bâtiments culturels et sportifs, dojo, salle de danse, bibliothèque. Déjà se profilent un peu plus haut les deux bâtiments dont le chantier va commencer, le pôle médical et le centre commercial, alors que le projet du Parc de Citon (*logements et commerces*) arrive en phase finale d'instruction. Axe structurant de tous ces nouveaux lieux de vie intense, la nouvelle voie sera achevée dans la même foulée. Pour assurer les aménagements de sécurité qu'elle comprend, pour

aménager les autres espaces publics attenants, place de l'Entre Deux Mers, avenue de la Mairie devenue semi-piétonne, parvis de l'église... la commune a conduit une étude qui aboutit aujourd'hui à un conventionnement avec le Conseil Général et à un partenariat avec l'Etat. Dimanche 8 mars, sera signée en nos murs, une "convention d'aménagement de bourg" entre le Président du Conseil Général, et le Maire de la commune, pour ouvrir à une série de subventions étalées sur les quatre ou cinq années à venir. Ce sera une belle fête où les remerciements ne seront pas mesurés. Et à l'issue de ce mois de mars, les élections départe-

mentales marqueront une étape importante pour notre avenir : nous réaffirmerons notre choix de rester lié au Conseil Général devenu Conseil Départemental, qui sera l'interlocuteur privilégié des communes rurales, plutôt que d'entrer dans la Métropole qui nous absorberait dans un espace urbain trop intense et qui ne tiendrait pas compte du fait que les 9/10 du territoire de notre commune sont constitués d'espaces naturels, de bois et de terres agricoles actives. Notre commune a droit à son espace urbain développé autour de son centre et de ses services. Elle a droit aussi de choisir de vivre à la campagne.

## SIGNATURE POUR UNE MANDATURE

Finalisé en décembre 2014, le projet de Convention d'Aménagement du Bourg (CAB) a été adopté par le Conseil municipal le 12 janvier dernier. Il s'agit d'un conventionnement entre la Commune et le Conseil Général, pour une participation de celui-ci au financement de l'amélioration des voiries et des espaces publics de notre bourg, sécurité, paysage, circulations douces... Le projet d'aménagement concerne la voie nouvelle, la future place des Ecoles, la place de

l'Entre-Deux Mers, l'avenue de la Mairie, le parvis de l'Eglise, la route du Pont Castaing, l'avenue de la Prairie, l'avenue de la Plaine... Sur un budget général de 1 700 000 € étalé sur cinq années, le Conseil Général apportera une contribution de 110 000 € environ. L'Etat quant à lui a été sollicité parallèlement, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Communes Rurales, pour une participation de 175 000 € à la construction de la voie nouvelle. La convention et les demandes de

subventions ont été votées par la majorité municipale. Pour la CAB, la commission permanente du Conseil Général a statué fin février et la signature de la convention aura lieu à Pompignac dimanche 8 mars. Rendez-vous à 10h30 devant la mairie, en tenue sportive. La rencontre débutera par un parcours à pied et sera suivie de la signature de la convention, puis d'un pot de l'amitié vers 12h.

## GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS INTERCOMMUNAL

Samedi 28 mars, notre commune participe à l'initiative lancée par la commission environnement de la communauté des communes : le grand nettoyage de printemps intercommunautaire. Il s'agit de parcourir les voies communautaires et de ramasser les déchets que l'on peut trouver répandus sur les bas-côtés, dans les fossés, sur les chaussées... Rendez-vous samedi 28 mars, à 9 h devant la mairie de chaque commune. Remise de sacs et de matériels. Venez d'un gilet de sécurité fluo et de gants. Retour à 12 h devant les mairies, pour peser les recyclables. Déjeuner offert à tous les participants à 13 h au domaine de la Frayse, à Fargues-Saint-Hilaire. Mais il faut s'inscrire pour le déjeuner, avant le 22 mars à la mairie de sa commune.

## AFFAIRES SCOLAIRES

### LE WIFI RENVOYÉ DE L'ÉCOLE

La "loi Abeille", du nom de la députée écologiste qui la portait depuis deux ans, a été adoptée par le parlement en deuxième lecture le 30 janvier 2015. Cette loi encadre l'exposition aux ondes électromagnétiques, notamment dans les structures liées aux enfants.

L'objectif est celui d'une modération de l'exposition aux ondes. De ce fait, le wifi est interdit dans les crèches et les garderies. L'usage du wifi sera modéré dans les écoles primaires (*maternelles et élémentaires*) et de ce fait réservé aux activités pédagogiques numériques. Le reste du temps, il devra être désactivé.

A Pompignac, nous avons été sensibles à cette problématique depuis de nombreux mois. Les derniers travaux de câblage de l'école élémentaire, achevés maintenant, et le raccordement au réseau de toutes les salles, nous permettent de supprimer la borne Wifi. L'école maternelle, entièrement câblée, a été exempte d'installation wifi dès le départ.

## L'ACTUALITÉ EN IMAGES



Le 17 janvier, la chorale en action au Village Automnal.

## ENVIRONNEMENT

### SUMATRA À POMPIGNAC

Gaston Moussion, Pompignacais bien connu pour ses missions de coopération agricole à Madagascar, consultant phytosanitaire au CAUE de Gironde, bien que retraité, se passionne toujours pour la flore de sa commune. Il a été fort intrigué par la venue sur le terrain qui a été décaissé pour l'installation du futur centre commercial, d'une graminée étonnante, pouvant atteindre 1,70 m de haut, proliférante, colonisant entièrement l'espace, de forte vigueur, présentant "tous les stades phénologiques", alors que "les espèces végétales dans cette situation évolutive sont plutôt rares en automne" et que cette espèce lui semblait inconnue dans la commune.

Sur le terrain avec M. le Maire au mois d'octobre dernier, il a procédé au prélèvement d'échantillons, qu'il a expédiés au Jardin Botanique de Bordeaux pour avis et identification. Le Directeur adjoint, Dominique Vivent, a apporté son expertise : il s'agit d'une herbacée de la famille des asteraceae, la *Conyza Sumatren-*

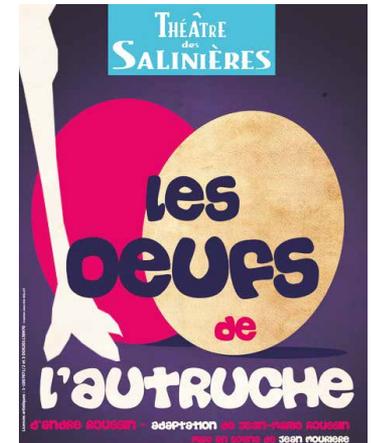
sis, autrement appelée Vergerette de Sumatra.

Il faut savoir qu'il y a cent ans cette espèce était considérée comme extrêmement rare en France et qu'elle est apparue aux alentours de Collioure et de Palau-del-Vidre en Roussillon, probablement apportée des pays lointains par des convois maritimes. Depuis la plante a considérablement étendu son aire d'expansion en France.

Le terrain qui a été remué à Pompignac avait été remblayé dans les années 60 avec des myriades de chargements apportés par des camions en provenance du quartier Mériadeck de Bordeaux, en pleine phase de destruction. De là à penser que les graines de ces herbacées, endormies sous terre depuis 55 ans et subitement réveillées par les pelleteuses, proviennent de ce quartier cosmopolite, où une cargaison venue de loin aurait été emportée dans des décombres, il n'y a qu'un pas, qui pourrait annoncer un chapitre pas encore écrit du roman de Pompignac.



## THÉÂTRE DES SALINIÈRES LES ŒUFS DE L'AUTRUCHE



Samedi 14 mars 2015, à 21 h, venez redécouvrir à la salle des fêtes, la comédie "culte" (1948) du roi du théâtre de boulevard, André Roussin, modernisée par Jean-Marie Roussin.

**L'histoire //** Apprendre dans la même journée que l'ainé, surnommé Lolotte, passionné par la couture est homosexuel et que le cadet s'avère être "entretenu" par une femme plus âgée ! En voilà trop pour un "bon père de famille" M. Barjus, qui qui crie au scandale ! Pour couronner le tout, se faire accuser par le reste de la famille d'être une autruche qui s'enfuit la tête dans le sable... C'est trop ! Pour cet homme au tempérament de feu et au vocabulaire "imagé", la coupe est pleine ! Il va montrer à tous de quel bois il se chauffe pour cuisiner les œufs : brouillés, pochés ou en cocotte ! Une cuisine volcanique en diable ! Dans une tornade de rires !

**Réservation des places :** en ligne sur le site du Théâtre des Salinières ou en Mairie (*chèque à déposer à l'accueil à l'ordre d'Atlantic Productions - 17 euros*)

## BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES GRANDE COLLECTE DE LIVRES

Pour alimenter la bibliothèque des écoles, les parents d'élèves de la liste indépendante organisent une collecte de livres du lundi 16 au lundi 23 mars 2015. Sont particulièrement recherchés, les livres documentaires, les encyclopédies, dictionnaires, albums...

Vous pouvez déposer les livres à la Mairie, au Tabac Presse ou à l'Agence Postale Communale.

## L'EXCELLENCE DE LA DANSE



Pour la troisième année consécutive des élèves de l'association Adagio participent à un projet autour de la danse contemporaine proposé par Le Cuvier (Centre de Développement Chorégraphique d'Aquitaine) et co-financé par la Mairie de Pompignac, le Pôle culturel d'Ambarès et Le Cuvier. L'idée cette saison était de créer un groupe avec 10 élèves de Pompignac et 10 d'Ambarès qui iraient à la rencontre de deux chorégraphes programmé au Cuvier cette saison à travers deux weekends de stage intensif après avoir vu leurs pièces. Le projet a débuté en novembre au moment de la représentation de La nuit entre

deux soleils par la Cie Gilles Baron et a été suivi, fin janvier, par un stage durant lequel les élèves ont travaillé sa "matière" avec le chorégraphe lui-même. Ils ont pu découvrir sa gestuelle à travers la transmission d'une phrase chorégraphique, mais ont aussi été amenés à créer leur propre composition instantanée. Cette rencontre a eu lieu dans la salle de motricité de l'école maternelle à Pompignac. La fatigue était palpable à la fin des deux jours, mais les sourires présents sur tous les visages. La suite aura lieu en avril: cette fois-ci il s'agit de rencontrer le travail d'Héla Fatoumi et d'Eric Lamoureux, directeurs du Centre National

Chorégraphiques de Caen, à travers leur pièce Après-midi, programmée le 14 avril au Cuvier d'Artigues-près-Bordeaux. Le deuxième stage en amont de cette représentation aura lieu cette fois-ci dans les locaux du Pôle Culturel d'Ambarès. Ce type de projet permet aux élèves engagés d'ouvrir leurs horizons en danse, d'aller voir des spectacles, de rencontrer les artistes au plus près, de traverser d'autres chemins corporel, tout cela afin de nourrir leur pratique en amateur. Toujours dans l'actualité de l'association Adagio, sachez qu'un groupe d'élèves âgés de 9-12ans est en train de se préparer pour les Rencontres Chorégraphiques Départementales organisées par la FFD (Fédération Française de Danse) qui auront lieu le samedi 28 mars à 14h au Théâtre du Libournia à Libourne. Ce concours est ouvert au public, vous pouvez réserver vos places pour venir soutenir les élèves et savoir s'ils passeront au niveau Régional à l'issue des Rencontres. Présidente Nathalie Szybiak (06 11 13 19 51), professeur Lara Germain.

PARTICIPONS  
LE MATÉRIEL  
COMMUNAL

Le prêt du matériel communal aux particuliers rencontre depuis qu'il a été institué par la municipalité un succès qui entraîne de plus en plus de sollicitation des équipes techniques, et donc en temps ouvré, et de plus en plus de dépenses en réparations. Pour ne pas faire peser ces coûts sur le seul contribuable, surtout dans ces temps de conjoncture difficile, une participation de l'usager sera demandée à partir du 1er mars 2015. Voir le détail des tarifs en Mairie (chaise, 0,50 €, table 5 à 8 € suivant la taille, barnum 30 €..., avec dépôt d'une caution). Le matériel doit être rendu propre et en bon état. Une facturation est prévue dans le cas inverse. Comptant sur la bonne volonté de tous pour que ce service perdure...

## MÉTROPOLE

## MAIS NON, MAIS NON... !



Un papier jaune circule pour affirmer (très sérieusement !) que personne n'était au courant du projet d'aménagement du centre bourg ! **Mais non, mais non !** En voilà qui tombent des nues ! Car depuis six ans de nombreuses réunions publique générales ou de secteur, de nombreuses publications, de nombreux échanges, en présence des élus, des architectes et des opérateurs, ont permis de **présenter, de discuter, d'évaluer, de modifier, de faire voter** le programme : nouvelle école, centre commercial, pôle médical, logements et commerces de l'esplanade de Citon, nouvelle voie...

Rouge d'obstination le papier assène pourtant : "pas de concertation, pas de participation" ! **Mais non, mais non !** Les commerçants et les praticiens de santé ont été fréquemment consultés, les Pompignacais sont repartis des réunions avec des plans qu'ils avaient à

commenter, **leur avis a été retenu, qui a amené à l'évolution du projet** (tracé de la voie, formes urbaines...).

Vert de peur, le tract sonne l'alerte ensuite : "nous sommes menacés de bâtiments R+2 s'élevant à plus de 8 m, bloquant toute perspective dégagée" ! **Mais non, mais non !** Pas de tsunami ! Le projet de l'esplanade de Citon ne submergera personne ! Il sera **parfaitement intégré à son environnement**, épousant les dénivelés du terrain, comme le montrent les plans et vues publiés ; les hauteurs seront proportionnées aux bâtiments avoisinants (dont la salle des fêtes), **le deuxième niveau sera en attique et donc invisible de la rue.**

Avec une peur bleue pourtant, le même papier se fait un film en imaginant que le "virage à angle droit du chemin de Brondeau ne pourra être emprunté par les poids lourds sans des manœuvres multiples" **Mais non, mais non !**

Qui a déjà vu des poids lourds faire de telles contorsions pour rouler sur une voie départementale respectant les normes ! Tout roule de source au contraire ! En revanche, **les méandres prévus sur le tracé de la voie nouvelle et les aménagements de sécurité seront tout à fait appréciables pour ralentir la vitesse et réduire les nuisances sonores de la circulation.**

Incorrigible et noir de terreur, le tract annonce, en balisant à cent à l'heure, que "la circulation se fera à double sens, génératrice d'accidents et de nuisances diverses" ! **Mais non, mais non !** Stop ! Sens interdit ! Faudrait-il condamner **toutes les voies du village, qui sont à double sens !** Cela n'a pas de sens !

Rouge de colère, le papier nous dit alors, que la voie passera devant l'école maternelle et que c'est un scandale ! **Mais non, mais non !** Toutes les écoles en France sont positionnées sur des voies. La voie départementale qui traverse notre

village passe actuellement devant l'école élémentaire, avec un danger réel aujourd'hui parce que le stationnement est de l'autre côté de la voie et qu'il faut traverser. **C'est ce danger que la nouvelle voie fait disparaître, car les stationnements sont maintenant du côté de l'école** et il n'est plus nécessaire de traverser.

Dernier tremblement de fièvre jaune du papier cité : "imaginons le bien vivre à Pompignac lors des rassemblements festifs quand les voitures emprunteront cette nouvelle voie..." **Mais oui, mais oui !** C'est bien cela : il n'y aura plus de circulation, plus de bruit, plus de voitures, plus de danger devant la salle des fêtes, devant la Mairie, dans l'actuel goulet d'étranglement du vieux bourg ; l'espace festif libre sera très largement augmenté, apaisé, du domaine des piétons... Imaginons ce bien vivre en effet ! C'est dans peu de temps maintenant.

## AGENDA

**JEUX //** Vendredi 6 mars, soirée jeux organisée par la ludothèque Terres de Jeux avec circuit voitures Scalextric et jeux divers. A partir de 20h à la salle des Fêtes. Entrée gratuite.

**LOTO //** Samedi 7 mars, loto organisé par le club de Basket de Pompignac, à 20h, salle des Fêtes.

**FRELONS ASIATIQUES //** Samedi 7 mars, à 10h à la Maison des Solidarités, réunion d'informations sur les frelons asiatiques (*cycle de vie, moyen de destruction, exemple de piège...*).

**PEINTURE //** Dimanche 8 mars, exposition organisée par l'association Emulsions d'Arts. De 10h à 18h, salle des Fêtes.

**CONVENTION d'AMENAGEMENT DE BOURG //** Dimanche 8 mars. Signature de la Convention entrée la Mairie et le Conseil Général. Rendez-vous à 10h30 devant la mairie (*chaussures de marche*) : parcours à pied, signature de la convention et pot de l'amitié vers 12h.

**CONSEIL MUNICIPAL //** Lundi 9 mars à 18h30, salle du Conseil.

**THEÂTRE DES SALINIÈRES //** Samedi 14 mars, à 21h - "Les œufs de l'autruche", comédie d'André Roussin, à la salle des fêtes.

**COLLECTE DES LIVRES //** du 16 au 23 mars (*voir article*).

**MISSION LOCALE //** Permanence de la mission locale avec M. Dubroca, les mardis 10 et 24 mars, de 8h30 à 12h15, à l'Espace Citoyen (*Maison des Solidarités*).

**AFRO-JAZZ //** Samedi 21 mars de 13h à 15h, stage de danse Afro Jazz organisé par l'association Adagio, à la salle de motricité de l'école maternelle : Tous niveaux pour ados et adultes. Tarif: 15€. Inscription auprès de Nathalie Szybiak au 06 11 13 19 51.

**GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS INTERCOMMUNAL //** Samedi 28 mars, 9h-12h (*Voir article*).

**ELECTIONS CANTONALES //** les dimanche 22 et 29 mars - Salle des Fêtes : 8h-18h. Apporter votre carte d'électeur et une pièce d'identité avec photo (*obligatoire*).

## LE TEMPS DE VIVRE

### LE RENOUVEAU DANS LA CONTINUITÉ

L'assemblée générale de l'association Le Temps de Vivre s'est déroulée le 22 janvier dernier avec un peu de retard. Malheureusement, certains adhérents ont dû se rendre à l'enterrement de notre regrettée amie Paulette Petit...

Un appel à candidature avait été lancé pour renouveler le bureau, mais aucune personne ne s'était manifestée. De ce fait l'ancien bureau s'est trouvé dans l'obligation de reprendre les rênes de l'association. Mme Françoise Blanco, sollicitée en remplacement de Mme Josette Lasbasses, démissionnaire, pour raisons personnelles, a bien voulu rejoindre l'équipe

L'après-midi s'est terminé par un goûter très apprécié, d'autant plus qu'un petit cadeau a été remis à chaque adhérent pour conclure l'année 2014.

Le Temps de vivre se réunit tous les jeudis à partir de 14h30 dans la salle des Fêtes, pour les joueurs de Belote et de Tarot ainsi que pour les personnes désirant faire de la peinture sur toile et porcelaine. Un goûter est servi pour conclure ces rencontres, venez nombreux.

Pour plus d'informations sur l'association Le temps de Vivre, contactez la présidente, Nicole Seguin, au 05 56 72 47 67.

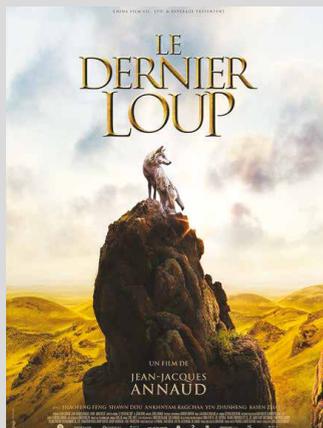
**Le Mensuel**  
DE POMPIGNAC

Tirage : 1800 ex.

**Publication : Mairie de Pompignac** - Directeur de la publication : Denis Lopez - Rédacteur en chef, conception et mise en page : Vincent Ferreira - Equipe de rédaction : Julie Beaudouin, Benjamin Boulet, Céline Deligny, Françoise Immer, Denis Lopez - Contributions : Cathy Flamen, Gérard Fouchet, David Roiné.

Mairie de Pompignac - 23, avenue de la Mairie, 33 370 POMPIGNAC / Tél. : 05 57 97 13 00 / www.pompignac.fr  
e-mail : lemensuel@pompignac.fr

## CINÉMA



### PROGRAMMATION

> JEUDI 05 MARS / 20h30  
**50 NUANCES DE GREY**  
*Erotique, Drame, Romance de Sam Taylor-Johnson avec Dakota Johnson...*

> JEUDI 12 MARS / 20h30  
**L'ENQUÊTE**  
*Thriller de Vincent Garenq avec Gilles Lellouche...*

> JEUDI 19 MARS / 20h30  
**AMERICAN SNIPER**  
*Biopic de Clint Eastwood avec Bradley Cooper...*

### CINÉ THÉ

> LUNDI 09 MARS / 14h30  
> LUNDI 23 MARS / 14h30

> JEUDI 26 MARS / 20h30  
**LE DERNIER LOUP**  
*Aventure de Jean-Jacques Annaud - avec Feng Shao-feng...*

1969. Chen Zhen, un jeune étudiant originaire de Pékin, est envoyé en Mongolie-Intérieure afin d'éduquer une tribu de bergers nomades. Mais c'est véritablement Chen qui a beaucoup à apprendre – sur la vie dans cette contrée infinie, hostile et vertigineuse, sur la notion de communauté, de liberté et de responsabilité, et sur la créature la plus crainte et vénérée des steppes – le loup. Séduit par le lien complexe et quasi mystique entre ces créatures sacrées et les bergers, il capture un louveteau afin de l'appivoiser. Mais la relation naissante entre l'homme et l'animal – ainsi que le mode de vie traditionnel de la tribu, et l'avenir de la terre elle-même – est menacée lorsqu'un représentant régional de l'autorité centrale décide par tous les moyens d'éliminer les loups de cette région.

## EN BUS



Le bus communal, qui propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin, vous emmènera ce mois-ci au **Marché de Créon** les 4 et 18 mars, au **Carrefour Lormont**, le 11 mars et à **Auchan Bouliac** le 25 mars. Le départ aura lieu à 9h15 depuis la place de l'Entre-Deux-Mers. A noter que le ramassage des personnes par le bus à leur domicile débute à 8h55. **Mille excuses pour les deux mercredis où ces transports n'ont pu se réaliser, faute à une panne inopinée du bus et au délai de réparation.**

## SOLIDARITÉ ACTIVE

### DES BÉNÉVOLES À VOTRE SERVICE

Pour mieux connaître vos besoins et vos attentes, pour lutter contre la solitude, pour vous présenter les différentes actions de solidarité où vous pourrez vous investir, pour faciliter les échanges... l'équipe de Solidarité Active est à votre disposition pour venir vous voir chez

vous ou vous recevoir à la Maisons des Solidarités (*19 avenue de la Mairie*). N'hésitez pas à appeler (*05 57 97 13 00*). Equipe : M. Ferreol, C. Flamen, C. Gabarrou, V. Ganier, N. Larquier, E. Lopez, N. Papet, L. Pons, B. Ravail.